

ici? Ou, est-il possible, qu'aucun gouvernement,—car la chose ne pourrait être faite sans le consentement du premier ministre et du gouvernement dont il fait partie,—fut disposé à faire un arrangement en vertu duquel un siège au Sénat serait prêté, jusqu'à ce qu'il fut possible d'obtenir un comté pour l'un des ministres. J'ai parcouru la liste des noms de ceux qui ont des sièges dans cette Chambre, à titre de représentants de la province du Nouveau-Brunswick, et je ne puis trouver un seul de ces messieurs qui, je crois, oublierait les convenances dues à la position qu'il occupe ici, le respect qu'il doit à cette Chambre, ainsi que sa propre dignité, qui serait, dis-je, disposé d'oublier tout cela jusqu'au point d'aller proposer ou de consentir à aucune ouverture qui pourrait lui être faite, de prêter son siège pour quelque temps, et cela dans le but d'aider le parti dans l'embarras. Je dirai franchement que je ne pense pas du tout que l'honorable ministre de la Justice connaissait aucun tel arrangement, ou sut qu'aucune telle proposition eut été faite. Je ne puis concevoir qu'il ait pu être partie à une proposition de ce genre. S'il n'y a pas participé, alors M. Blair a dû prendre sur lui la responsabilité d'emprunter un siège dans cette Chambre, s'attendant que ses collègues seraient aussi bien disposés qu'il l'était lui-même à exécuter l'arrangement qui interviendrait.

Dans le journal le *Sun*, je trouve le compte-rendu d'un autre discours, fait le 20 courant, par M. Blair, au cours duquel il a parlé comme suit :

On a prétendu qu'il ne pouvait avoir un siège du parti conservateur, et qu'il devait nécessairement, pour s'en procurer un, se tourner du côté des libéraux. Comme question de fait, il n'était pas dans un tel dilemme. Il n'existait pas un aussi fort sentiment de loyauté envers le défunt parti, qu'on voudrait le faire croire. La raison pour laquelle il n'a pas eu un siège ailleurs, c'était parce qu'on lui avait fait comprendre qu'il existe ce qu'on appelle un prix exorbitant. Il comprend qu'il serait avantageux pour le parti libéral, de faire en sorte que le Sénat ne soit pas rempli d'hommes dont les vues ne concordent pas avec celles du parti libéral.

A la dernière partie de cette déclaration, je n'ai aucune objection à faire, ni supposé-je que le parti au pouvoir ira, dans le choix des membres appelés à remplir les vacances qui ont pu se produire, choisir des hommes ayant des vues différentes de celles qu'il professe, et pour lesquelles il lutte, mais de la déclaration particulière citée, vous ne pouvez en tirer qu'une déduction, à savoir que quelques membres du parti conservateur

siégeant dans la Chambre basse, doit avoir été l'objet de tentatives séduisantes, sinon, M. Blair n'aurait pu apprendre quel prix on demandait. Que cela soit exact ou non, je n'émetts aucune opinion. Je ne fais tout simplement que tirer les conclusions qui s'imposent des déclarations de ce ministre de la Couronne, c'est-à-dire qu'il aurait pu obtenir un siège, s'il avait été disposé à donner le prix pour l'avoir. Que ce fut une récompense pécuniaire ou un siège dans cette Chambre, je n'ose pas émettre une opinion là-dessus. Dans leurs négociations avec ces messieurs, si telles négociations ont jamais eu lieu, les ministres doivent savoir quelles étaient les considérations imposées, quelle était la nature des demandes faites, et s'ils étaient en état ou non, de payer le prix. Ce sur quoi je désire attirer l'attention du chef de la droite et de ses collègues, ainsi que des membres de cette Chambre, c'est que le trafic de sièges fait de la manière dont M. Blair était disposé à le faire d'après ses propres déclarations, est une insulte pour chaque membre du Sénat, et pour tout le Canada. Je ne désire pas, honorables messieurs, laisser entendre que je fais un tel reproche à aucun des membres des Communes qui, appartenant au parti victorieux, abandonne son siège afin de fournir l'occasion au gouvernement de faire élire un de ses membres. Il y a une fidélité au parti qui doit toujours exister entre les partisans et le gouvernement, et j'éprouve un sentiment d'orgueil lorsque je vois un homme qui, comme mon honorable ami qui siège devant moi, entra dans le parlement la même année que moi, et qui a toujours travaillé dans l'intérêt de son parti pendant à peu près vingt-neuf ou trente ans, consentir volontiers à faire un sacrifice quand la chose est jugée nécessaire dans l'intérêt de son parti. Je loue un homme qui en agit ainsi, mais si un marché est fait par lequel, comme M. Blair le dit, le prix payé est excessivement élevé, et quand, de plus, il cherche à envahir la forteresse ennemie de l'autre parti, alors cet acte prend un caractère vénal. Je crois que mon honorable ami, qui sourit de mes remarques, admettra avec moi que c'est une affaire plus importante aujourd'hui de maintenir la dignité du Sénat, plus particulièrement après ce qui a été dit ailleurs au sujet des membres de cette Chambre, que dans n'importe quelle autre circonstance. Si ma mémoire ne me fait pas défaut, je crois avoir lu, il y a quelque temps, le compte-rendu d'une entrevue qui a eu lieu entre l'honorable chef de la droite et un